

À bâbord !
Revue sociale et politique

Portrait géographique à fine échelle Inégalités sociales et environnementales

Benoît Lalonde

Number 85, Fall 2020

Québec, ville plurielle

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/95278ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Revue À bâbord !

ISSN

1710-209X (print)

1710-2103 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Lalonde, B. (2020). Portrait géographique à fine échelle : inégalités sociales et environnementales. *À bâbord !*, (85), 42–43.

INÉGALITÉS SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

PORTRAIT GÉOGRAPHIQUE À FINE ÉCHELLE

Benoît Lalonde, géographe

La distribution géographique des inégalités, qu'elles soient sociales, liées à la qualité de l'environnement ou encore à l'accessibilité aux services, n'est pas un phénomène qui relève du hasard.

Les études sur les inégalités adoptent fréquemment une échelle d'analyse très macroscopique, malgré le fait que leur analyse à l'échelle locale peut être très intéressante. Les inégalités sociospatiales peuvent être observées dans l'accès aux emplois et aux services, dans la qualité des logements et de l'environnement bâti, dans l'exposition de la population à des nuisances urbaines ou encore dans l'intégration territoriale à l'intérieur de la ville. Les causes et la magnitude du phénomène de différenciation spatiale dans la distribution des inégalités sont issues de l'histoire des luttes entre classes sociales.

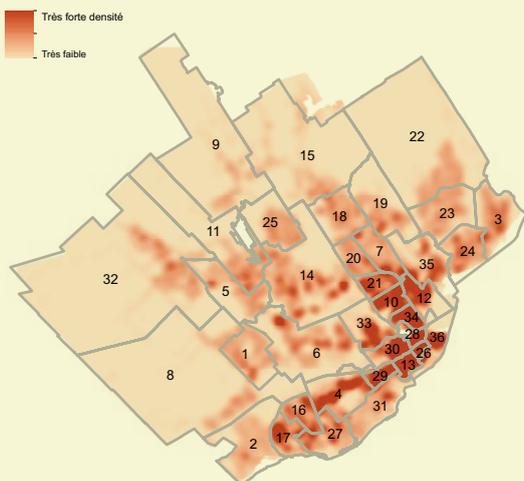
CARTOGRAPHIER LES INÉGALITÉS

Puisqu'une image vaut mille mots et qu'une carte vaut probablement mille images, j'ai décidé ici d'illustrer graphiquement la distribution géographique des inégalités sociales et

environnementales présentes dans la ville de Québec. À partir d'une approche par indicateurs à haute résolution spatiale, j'ai tenté d'estimer certaines dimensions du phénomène urbain en mettant en évidence les inégalités géographiques caractérisant le territoire de la ville de Québec. Ce dernier, pour les fins de la cartographie, comprend un territoire de 474 km² divisé en 35 quartiers et une ville défusionnée (L'Ancienne-Lorette). Ce territoire est aussi divisé en aires de diffusion dotées de données, unités géographiques de Statistique Canada à laquelle les principaux indicateurs ont été calculés. Enfin, je me suis efforcé de dépeindre un tableau, malgré moi très incomplet, en présentant ici les variables dans une série de cartes choroplèthes (carte thématique où les régions sont colorées ou remplies d'un motif qui montre une mesure statistique) dressant le portrait de la distribution géographique des variables.

DENSITÉ DES LOGEMENTS AU KM²

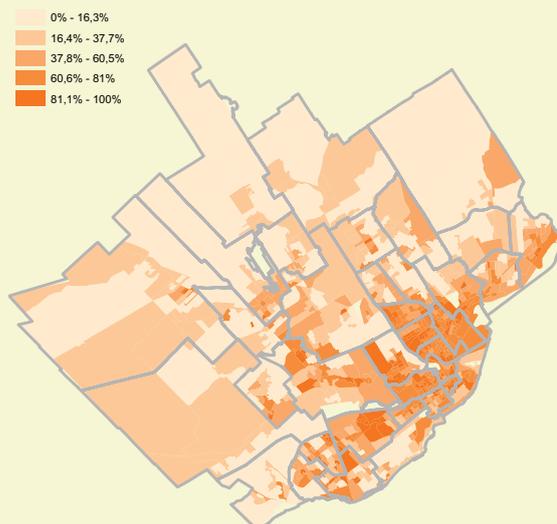
En plus d'être composée d'une couche estimant la densité de logements des unités du rôle d'évaluation foncière, cette carte contient des informations sur le nom, la localisation et la géométrie des quartiers de la ville de Québec.



1. L'Ancienne-Lorette; 2. Cap-Rouge; 3. Chutes-Montmorency; 4. Cité-Universitaire; 5. Des Châtelés; 6. Duberger-Les Saules; 7. Jésuites; 8. L'Aéroport; 9. Lac-Saint-Charles; 10. Lorette; 11. Loretteville; 12. Maizerets; 13. Montcalm; 14. Neufchâtel Est-Lebourgneuf; 15. Notre-Dame-des-Laurentides; 16. Plateau; 17. Pointe-de-Sainte-Foy; 18. Quartier 4-2; 19. Quartier 4-3; 20. Quartier 4-5; 21. Quartier 4-6; 22. Quartier 5-1; 23. Quartier 5-2; 24. Quartier 5-4; 25. Saint-Émile; 26. Saint-Jean-Baptiste; 27. Saint-Louis; 28. Saint-Roch; 29. Saint-Sacrement; 30. Saint-Sauveur; 31. Sillery; 32. Val-Bélair; 33. Vanier; 34. Vieux-Limoilou; 35. Vieux-Moulin; 36. Vieux-Québec—Cap-Blanc—Colline parlementaire

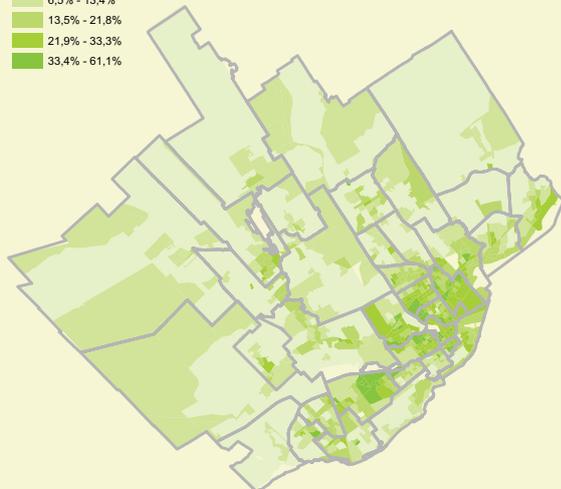
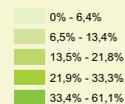
PROPORTION DES MÉNAGES LOCATAIRES

La carte suivante présente la proportion de logements privés occupés par un locataire au moment du recensement de 2016. Cela indique si le logement est possédé ou loué par un membre du ménage. Pour être considéré comme occupé, le logement privé doit être habité de façon permanente par une personne ou un groupe de personnes, ce qui exclut les chalets.

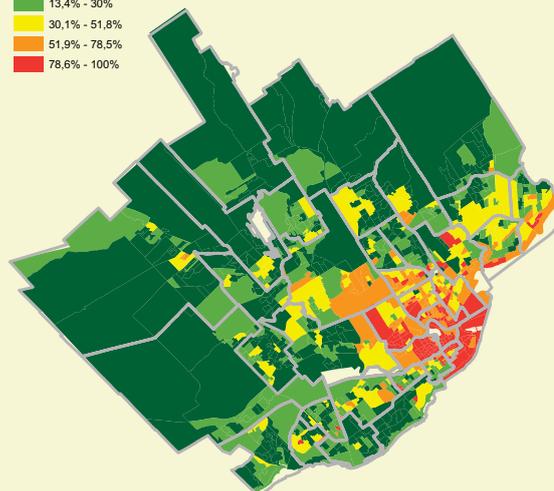


MÉNAGES À FAIBLE REVENU

La carte ci-dessous concerne la proportion de personnes ou de familles considérées comme étant en dessous du seuil de faible revenu au moment du recensement. La mesure de faible revenu après impôt (MFR-ApI) est un pourcentage fixe (50%) de la médiane du revenu après impôt rajusté du ménage observé au niveau des personnes. Il s'agit d'une mesure souvent contestée, mais tout de même fréquemment utilisée faute de mieux, permettant d'estimer la dimension matérielle de la pauvreté à l'échelle d'unités de recensement. C'est dans les quartiers Saint-Roch, Saint-Sauveur et Maizerets où, au regard de la médiane, la proportion de ménages à faible revenu est la plus élevée. Le quartier de la Cité-Universitaire affiche lui aussi une valeur médiane de proportion de ménages à faible revenu particulièrement élevée comparativement aux autres quartiers de l'arrondissement Sainte-Foy Sillery de même qu'un intervalle interquartile très élevée. Cela est possiblement dû au fait qu'une proportion importante de la population de ce quartier est étudiante (proximité de trois cégeps et de l'Université Laval) ou est composée de personnes immigrantes ou issues de minorités visibles.



ÎLOTS DE CHALEUR



Dans la carte ci-dessus, on peut voir la proportion de logements cartographiés à l'aide des unités du rôle d'évaluation foncière qui sont inclus dans un îlot de chaleur par rapport au nombre total de logements présents dans l'aire de diffusion.

C'est dans les quartiers Saint-Sauveur, Saint-Roch et Saint-Jean-Baptiste que la densité résidentielle est la plus élevée. Sans surprises, c'est aussi dans ces quartiers où la proportion de logements situés dans un îlot de chaleur urbain est la plus élevée. On constate donc une association entre le phénomène de densité résidentielle et la proportion de logements situés dans un îlot de chaleur, ainsi que la proportion de ménages locataires.

Deux quartiers où la proportion de ménages locataires est particulièrement élevée sont Lairet et Vanier, deux entités géographiques qui sont aussi faiblement dotées en termes de proximité des soins de santé pour des quartiers situés en périphérie des quartiers centraux. Ce faible accès aux services contraint souvent les personnes résidentes à recourir au transport motorisé pour recourir aux soins.

Il est de plus en plus reconnu que les vagues de chaleur seront, dans les prochaines décennies, plus intenses, plus fréquentes et de plus longue durée. La présence d'îlots de chaleur urbains, généralement associée à une faible végétalisation du milieu et à une forte minéralisation des surfaces, vient amplifier les effets des épisodes caniculaires sur la santé. Les îlots de chaleur ont plusieurs impacts sur la santé publique, comme un accroissement des risques de décès ou d'hospitalisation. **ab**